10.

Sinon ce que jettera le vicaire,
Car avant *dans* trois jours (dans ces trois jours-ci), moi j'irai aussi

11.

Car avant trois jours terminés j'irai aussi,
Car nous sommes époux selon Dieu

12.

Car nous sommes époux selon Dieu,
Et selon le monde nous (le) sommes aussi.

13.

Et nous irons tous deux dans une seule *tombée*
Puisque nous ne sommes pas allé dans un seul lit.

(Chanté par ma mère).

ME HOÉR MARI.

1.

bis { Lāret-u d'ein, me hoér mari,
Na piu en nes o 'kāret-ui }
— O lèr [1], mem breurék [2] powr, o kèr ne ouyoc'h ket
Or hloèregék yawang, e toned a *u*éned.

2.

bis { Lāret-u d'ein, me hoér mari,
Na pèrèk ne rédèc'h hui ! }
— O lèr, mem breurék powr, o kèr ne ouyoc'h ket,
Or jô e wè get on, ha yon 'nwè me zapet.

3.

bis { Lāret-u d'ein, me hoér mari,
Na pèrèk ne grièc'h hui ? }
— Olèr, mem breurék powr, o kèr ne ouyoc'h ket,
Or mouched wè get on, yon 'nwè stanket mem bék.

1. *Lèr* n'a pas de signification précise.
2. On dit aussi *breu-ék* (de *breu* pour *breur*, frère).

4.

bis { Laret-u, d'ein, me hoér mari,
J[1] men e hues[2] on lakeit-ui

— O lèr, mem breurék powr, o kèr ne ouyoc'h ket,
I korn, liorh, me zad, didan ôr bod loré.

(Chanté par COURTET au bois de Cravial, en Lignol).

Traduction.

1.

Dites-moi, ma sœur Marie,
Qui vous a aimée ?
— O mon cher petit frère, car vous ne savez pas
Un jeune clerc venant de Vannes.

2.

Dites-moi, ma sœur Marie,
Mais pourquoi ne courriez-vous pas ?
— O mon cher petit frère, o car vous ne savez pas,
Un cheval était avec lui et il m'a attrapée.

3.

Dites-moi, ma sœur Marie,
Mais pourquoi ne criiez-vous pas ?
— Il avait un mouchoir et il a bouché ma bouche.

4.

— Dites-moi, ma sœur Marie
Où l'avez-vous mis ?
— O oui, mon cher petit frère, o car vous ne savez pas
Dans le coin du jardin de mon père,
Sous une touffe de laurier[3].

1. La forme ordinaire est *e*.

2. Haut-vann. *e hoes* ou *e huès*. *E* représente *o(z)*; mais *hues* est assez énigmatique. *Oz beus* a donné en bas-vannetais *e pes*. *Oz eus* n'eût donné que *e hes*.

3. Il n'est pas difficile de voir qu'il s'agit d'un viol et d'un infanticide. Les vraies chansons bretonnes, celles qui n'ont pas subi l'influence du genre français populaire, en général ami de la prolixité, procèdent par bonds. Le chanteur supprime les transitions. Il arrive souvent ainsi à produire des effets surprenants, surtout, si comme cela arrive souvent, la mélodie est belle. Il est fort probable que ce genre a dû être particulièrement florissant à l'époque où le chanteur s'accompagnait d'un instrument de musique, et où la harpe, par exemple, non seulement aidait le chanteur, mais chantait seule, où tantôt elle accompagnait, tantôt alternait.